

Sur l'Emploi du Subjonctif Dans le Français Moderne

Doç.Dr.A. Baki Dereli

L'emploi du subjonctif est un des domaines problématiques de la grammaire française. C'est un domaine où il est difficile de se mettre d'accord sur une norme et d'établir de règles explicites pour faciliter sa description et son emploi. En réalité, c'est un sujet trop vaste pour qu'on puisse le discuter en détail et exhaustivement dans le cadre obligatoirement réduit d'un article, Mais je crois bien qu'on peut se contenter d'attirer l'attention sur les côtés saillants du problème.

En ce qui concerne le subjonctif, le problème qui se pose est de déterminer la place qu'occupe le subjonctif à l'intérieur du système modal du français. Les grammaires traditionnelles considèrent le subjonctif comme un mode qui présente l'action comme simplement envisagée dans la pensée avec une affectivité plus ou moins accentuée. Ainsi on lui attribue une valeur sémantique disant qu'il exprime l'ordre, le désir, le souhait, la concession etc., alors que l'indicatif exprime le réel, le vécu et le conditionnel l'hypothétique. C'est l'approche adoptée dans la plupart des grammaires scolaires et dans les manuels très souvent utilisés comme *Le Précis de Syntaxe* de Wartbourg ou *Le Bon Usage* de Grévisse (1).

Dans *La Structure Immanente de La Langue Française*, Togeby adopte une approche assez différente. Selon lui, le français, possède trois modes bien distincts, à savoir l'indicatif, le subjonctif et l'impératif (2). Togeby prétend que l'indicatif et le subjonctif sont souvent commutables. Prenant comme critère la commutation et l'extension, il définit le subjonctif comme un mode intensif par rapport à l'indicatif parce que l'emploi du subjonctif est beaucoup plus réduit et limité que celui de l'indicatif, et comme un mode extensif par rapport à l'impératif parce que son domaine d'emploi est beaucoup plus large que celui de l'impératif (3). Ses analyses permettent à Togeby de conclure que le système modal complet du français se manifeste seulement dans les verbes modaux comme vouloir, savoir (4).

Pour les transformationnistes comme Ruwet et Dubois, le subjonctif n'est pas un mode parce qu'il est substitué à un élément dominé par la catégorie *Temps*. Par conséquent, il acquiert la catégorie syntaxique de cet élément dans la structure syntagmatique dérivée. Alors, le subjonctif n'est pas un mode mais un temps. Selon

Ruwet, le subjonctif n'est pas commutable avec un autre mode, ni susceptible de recevoir une interprétation sémantique propre (5). Dans cette conception, le français ne possède pas de modes parce que les formes qu'on appelle d'ordinaire des modes sont déterminées par des contextes spécifiables ou bien elles sont introduites par des transformations spécifiques.

Je crois bien que les grammaires traditionnelles donnent une description peu adéquate de la réalité linguistique. On le voit bien quand on examine la phrase suivante:

1a. *Jean est allé au cinéma quoiqu'il soit malade.*

La maladie de Jean n'est ni simplement envisagée dans la pensée ni un état désiré ou souhaitable. Bien au contraire, c'est un fait que Jean est malade. Pour le montrer, on peut paraphraser la phrase choisie comme exemple. Alors on aura:

1b. *Jean est malade; pourtant il est allé au cinéma.*

Dans cette paraphrase, le verbe être exprime un état réel. Alors on peut dire que l'emploi du subjonctif dans la phrase qui nous sert d'exemple, dépend plutôt du contexte, plus précisément de l'existence de la conjonction *quoique* comme le prétend Ruwet (6). De même quand je dis:

2. *Je veux qu'on leur explique l'affaire.*

ce qui exprime le désir ce n'est pas le subjonctif, c'est le contexte ou pour mieux dire le verbe *vouloir* qui constitue le contexte.

D'autre part, l'affirmation des transformationnistes comme Ruwet me paraît un peu trop catégorique. Il est facile de trouver des exemples pour montrer que le subjonctif et l'indicatif sont vraiment commutables. Examinons, dans ce but, les exemples qui suivent:

3a. *J'admets qu'il en est ainsi.*

3b. *J'admets qu'il en soit ainsi.*

4a. *C'est l'unique poste que vous pouvez remplir.*

4b. *C'est l'unique poste que vous puissiez remplir.*

5a. *Si tu connais un remède qui guérit cette maladie, je le prendrai volontiers.*

5b. *Si tu connais un remède qui guérisse cette maladie, je le prendrai volontiers.*

On peut augmenter les exemples autant qu'on le veut. On ne peut pas considérer les phrases coupées comme des variantes stylistiques. Chacune des deux phrases couplées a une signification différente. Par conséquent on doit les paraphraser d'une manière différente. Ainsi la phrase *J'admets qu'il en est ainsi* signifie "Je reconnais qu'il en est ainsi" alors que la phrase 3b signifie "Je veux bien qu'il en soit ainsi" et les deux paraphrases sont bien différentes.

Comparons maintenant les phrases 4a et 4b. La phrase 4a implique "Je sais bien que vous pouvez remplir seulement cette poste" alors que la phrase 4b implique "Apparemment vous pouvez remplir seulement cette poste mais je n'en suis pas sûr". Si nous comparons la dernière paire, nous voyons bien qu'il s'agit d'une situation analogue. L'une de ces deux phrases, c'est-à-dire la phrase 5a implique "Je suis sûr qu'il existe un tel remède" alors que l'autre, la phrase 5b implique "Il n'existe pas peut-être de tel remède".

Il est apparemment impossible d'expliquer la différence d'interprétation par autre chose que la différence de mode. D'autre part, il est impossible d'attribuer la différence de mode à une différence perceptible dans le contexte.

Après avoir posé ainsi le problème, nous pouvons commencer à analyser le corpus que nous avons constitué à l'aide des phrases présentées comme exemples dans les manuels pour illustrer l'emploi du subjonctif. Nous croyons bien qu'il sera utile d'écartier, dès le début, toute une partie des données afin d'avoir un corpus relativement homogène, car autrement tout effort de systématisation serait inutile.

Nous allons écarter d'abord les variantes stylistiques. Comme toute autre langue, le français recouvre plusieurs systèmes superposés dont chacun ne peut être décrit qu'en le séparant des autres. Dans les manuels, certaines phrases sont désignées comme appartenant au langage populaire, au langage familier, au langage littéraire ou archaïque. Nous allons les considérer donc comme des phrases stylistiquement marquées et nous allons les écarter pour nous consacrer tout entier à l'analyse du système non marqué. Nous écartons donc les phrases suivantes parce qu'elles appartiennent au langage populaire.

6A. *J'ai peur qu'il criera.*

6B. *Je travaillerai jusqu'à ce que tu reviendras.*

6C. *S'il vient et que je ne suis pas là, dis-lui d'attendre.*

Au contraire, nous allons retenir les phrases suivantes considérées comme appartenant au système non marqué.

6a. *J'ai peur qu'il ne crie.*

6b. *Je travaillerai jusqu'à ce que tu reviennes.*

6c. *S'il vient et que je ne sois pas là, dis-lui d'attendre.*

De même, nous allons écarter les phrases suivantes parce qu'elles sont stylistiquement marquées comme littéraires.

7A. *Je ne croyais pas qu'il fût déjà venu.*

7B. *Je ne croyais pas qu'il fût là.*

Au contraire, nous retenons les phrases non marquées qui suivent:

7a. *Je ne croyais pas qu'il soit déjà venu.*

7b. *Je ne croyais pas qu'il soit là.*

En principe nous allons écarter toute phrase, ou l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif d'un verbe autre que les verbes *être* et *avoir* est employé, comme une phrase appartenant au langage archaïque.

En plus, on peut écarter les formes complexes toutes les fois qu'on peut les réduire en composants plus élémentaires. Ainsi dans les paires qui suivent, nous écartons donc les phrases 8A, 8B, 8C, 8D, parce qu'elles contiennent, comme composants, les phrases 8a, 8b, 8c, et 8d:

8A. *Tu ne m'ôteras pas la crainte qu'il ne vienne me surprendre.*

8a. *Je crains qu'il ne vienne me surprendre.*

8B. *Il me fait part de son étonnement que personne ne soit encore venu.*

8b. *Il s'étonne que personne ne soit encore venu.*

8C. *Je ne crains rien sauf que tu ne commettes une étourdie.*

8c. *Je ne crains rien; je crains seulement que tu ne commettes une étourdie.*

8D. *Je n'attends rien de lui si ce n'est qu'il me fasse échouer par ses intrigues.*

8d. *Jc n'attends rien de lui; j'attends seulement qu'il me fasse échouer par ses intrigues,*

E: fir, il y a tout un groupe d'expressions ou de formules stéréotypées qu'on peut et qu'on doit écarter. Les formules comme

9A.A. *Vive le roi!*

9A.B. *Fasse le ciel!*

9A.C. *Dieu vous garde!*

peuvent être considérées comme des formes réduites des expressions

9Aa. *Qu'il vive, le roi!*

9Ab. *Qu'il le fasse, le ciel!*

9AC. *Que Dieu vous garde!*

puisque nous avons aussi des expressions régulières telles que

9Ba. *Qu'il entre!*

9Bb. *Qu'il vienne enfin, ce beau jour tant attendu!*

9Bc. *Que ceci vous serve de leçon!*

Or celles-ci sont obtenues par une transformation d'effacement à partir des phrases régulières telles que

- 9a. *Je désire qu'il entre.*
 9b. *Je souhaite qu'il vienne enfin, ce beau jour tant attendu.*
 9c. *Je veux que ceci vous serve de leçon.*

Ce qui nous reste maintenant de notre corpus peut être considéré comme un ensemble relativement homogène et on peut essayer d'analyser les phrases qui le constituent. Nous allons commencer par diviser le corpus standardisé en deux groupes. Dans le premier groupe se trouveront les phrases ou un contexte spécifiable nécessite l'emploi du subjonctif. Dans le deuxième, on aura au contraire les phrases ou l'emploi du subjonctif ne dépend pas explicitement d'un contexte spécifiable.

Il convient de subdiviser le premier groupe en trois sous-groupes. Dans le premier sous-groupe, un contexte formel entraîne automatiquement l'emploi du subjonctif. On peut formuler ce type de construction comme ceci:

10. X—C—SN—Subj—Y

Dans cette formule, X et Y sont n'importe quelles suites et C est l'ensemble des éléments tels que *avant que, jusqu'à ce que, en attendant que, pour que, afin que, de peur que, pour autant que, pourvu que, à moins que, à condition que, pour peu que sinon que, sans que, non que, ce n'est pas que, quoique, malgré que* etc. On peut considérer comme une variante de ce type la reprise de la conjonction *si* par *que* dans une coordination. Les exemples suivants sont choisis pour illustrer ce sous-groupe.

- 10a. *Je vais finir mon travail avant qu'il ne vienne.*
 10b. *Je travaillerai jusqu'à ce qu'il revienne.*
 10c. *Je lui écrit cette lettre pour qu'il puisse me répondre.*
 10d. *Il acceptera bien de rejoindre notre groupe pour peu que vous lui parliez.*
 10e. *Il est généreux quoiqu'il soit économe.*
 10f. *S'il vient et que je ne sois pas là, dis-lui d'attendre.*

A côté de ces contextes purement formels, il y en a d'autres qui sont mixtes. Pour être plus explicite, il y a aussi des contextes formels qui ne nécessitent l'emploi du subjonctif que dans un contexte sémantique bien déterminé. Un tel contexte formel est l'ensemble des conjonctions comme *de façon que, de manière que, de sorte que, de telle sorte que* etc. Le contexte sémantique ou ces conjonctions nécessitent l'emploi du subjonctif implique le verbe *vouloir*, comme on le verra tout à l'heure dans les exemples que nous allons donner.

De même, les contextes formels *au point que, à tel point que, à ce point que, si Adj que, tant de SN que, tant que, tel que, tellement Adv Adj que* etc., nécessitent

l'emploi du subjonctif dans les propositions qu'ils introduisent dans le contexte sémantique d'une négation ou d'une interrogation comme on le verra dans les exemples suivants:

- 11a. *Ecrivez-lui de façon qu'il ne puisse s'y méprendre.*
- 11b. *Logez-les dans la pièce au fond; de sorte que personne ne les dérange.*
- 11c. *Il n'est pas habile au point qu'il soit sans rival.*
- 11d. *Il n'est pas si habile qu'il soit sans rival.*
- 11e. *A-t-il tant de besoin qu'il n'ait aucun loisir ?*
- 11f. *Marchent-ils donc tellement vite qu'on ne puisse les rattraper ?*

Dans les deux premières phrases que nous de présenter comme exemples, le contexte formel que constituent les conjonctions *de façon que* et *de sorte que* nécessitent l'emploi du subjonctif dans le contexte sémantique de l'impératif. Or l'impératif implique toujours le verbe "vouloir". Pour les autres, le contexte sémantique est la négation ou l'interrogation.

Dans le deuxième sous-groupe, un contexte sémantico-syntaxique nécessite l'emploi du subjonctif. Par exemple, on emploie obligatoirement le subjonctif dans les complétives dépendant d'un verbe qui exprime ou implique le désir, le souhait, l'ordre etc. On peut formuler ce type de construction comme le suivant:

12. X—/Va ou Vb/—que—SN—Subj—Y

Dans cette formule, X et Y sont n'importe quelles suites, Va est l'ensemble des verbes impliquant "vouloir" et qu'on appelle souvent verbes de volonté, Vb est l'ensemble des verbes impliquant "dire" et qu'on appelle verbes déclaratifs ou bien performatifs. Nous présentons les exemples suivants pour illustrer ce type de constructions:

- 13a. *J'aimerais qu'il arrive ce soir.*
- 13b. *Il veut qu'on lui écrive tous les deux jours.*
- 13c. *Je souhaite que tout le monde soit content.*
- 13d. *Dites-lui qu'il boive un peu plus vite.*
- 13e. *Il écrit qu'on fasse des préparatifs nécessaires.*

On peut ajouter une classe de verbes dans la formule que nous venons de présenter. Cette nouvelle classe sera l'ensemble des verbes tels que *se réjouir*, *regretter*, *s'étonner* etc., c'est-à-dire des verbes qu'on appelle d'ordinaire verbes émotifs. Mais nous avons séparé exprès cette classe des autres parce qu'il existe une affinité profonde entre les constructions où ils entrent et les constructions qui comportent certains adjectifs et que nous allons examiner tout à l'heure. Nous donnons

les exemples suivants pour illustrer les constructions ou l'emploi du subjonctif dépend du contexte sémantique des verbes émotifs:

- 14a. *Il se réjouit que nous ayons réussi.*
- 14b. *Je regrette que vous ne soyez pas venu avec nous.*
- 14c. *Je m'étonne qu'il ait déjà terminé son devoir.*

Parfois le contexte qui nécessite l'emploi du subjonctif est un contexte qu'on peut formuler comme le suivant:

15. X—il—(être)X—Adj a —que—SN—Subj—Y

Dans cette formule, (être)x est n'importe quelle forme du verbe *être*, la classe a des adjectifs est l'ensemble des adjectifs tels que *bon, rare, étrange, juste, nécessaire, suffisant, convenable* etc. Parfois on a des formes complexes comportant le contexte formulé. Par exemple, on peut considérer les contextes tels que *je trouve regrettable que, je trouve naturel que* etc. comme des formes complexes renfermant *il est regrettable que, il est naturel que* et ainsi de suite. De même, les contextes comme *il faut que, il importe que, il se peut que, peu importe que, il convient que* sont respectivement les équivalents des contextes comme *il est nécessaire que, il est important que, il est possible que, il est peu important que, il est convenable que* etc. En plus, les contextes tels que *c'est dommage que, c'est assez que, c'est peine perdue que* etc. peuvent être considérés comme les variantes et les équivalents du contexte spécifique dont nous venons de parler. En effet, ils correspondent respectivement aux contextes *il est regrettable que, il est suffisant que, il est inutile que* etc. Pour illustrer la construction dont il s'agit, nous présentons les exemples qui suivent:

- 16a. *Il est nécessaire que je trouve la clé.*
- 16b. *Il est bon qu'il fasse enfin beau temps.*
- 16c. *Il est juste que vous lui pardonniez sa distraction.*
- 16d. *Il est convenable que nous leur écrivions les premiers.*

Dans le dernier sous-groupe, on a des phrases où l'application antérieure d'une transformation nécessite l'emploi du subjonctif. La transformation déjà appliquée sert donc de contexte syntaxique spécifique dans ce groupe de phrases. Par exemple, quand une transformation déplace une complétive à la tête de la phrase dont elle fait partie, le subjonctif remplace le mode employé dans la complétive comme on le voit dans les exemples suivants;

- 17a. *Qu'il ait raison, je le répète sans cesse.*
- 17b. *Qu'il reussisse à déchiffrer le message, je l'espère bien.*

Ces deux phrases correspondent bien aux phrases qui suivent:

17A. *Je répète sans cesse qu'il a raison.*

17B. *J'espère bien qu'il réussira à déchiffrer le message.*

Or il est impossible d'expliquer l'emploi du subjonctif dans ces phrases par quelque chose d'autre que la transformation qui déplace la complétive.

De même, la transformation qui substitue une proposition à un élément vide ayant la fonction de sujet dans une phrase matrice nécessite l'emploi du subjonctif dans la proposition substituée, comme le montrent les exemples suivants:

18a. *Que ses amis le méconnaissent, le remplit d'amertume.*

18b. *Que le bombardement ait cessé, a apparu aux soldats comme la promesse même d'une paix.*

18c. *Qu'il puisse risquer ainsi sa réputation, n'a aucune excuse ni d'explication.*

On peut analyser chacune de ces phrases en deux composants de manière à rendre leur composition plus transparente.

18A. *Ses amis le méconnaissent et cela le remplit d'amertume.*

18B. *Le bombardement a cessé et cela a apparu aux soldats comme la promesse même d'une paix.*

18C. *Il peut risquer ainsi sa réputation, cela n'a aucune excuse ni d'explication.*

Enfin, parfois on emploie le subjonctif dans une proposition relative ou complétive parce que la proposition dont elle dépend contient déjà le subjonctif. Les exemples qui suivent illustrent ce type de constructions:

19a. *Il est essentiel que personne ne sache que je vous connaisse.*

19A. *Personne ne sait que je vous connais.*

19b. *Quoiqu'il prétende qu'il sache un peu l'anglais, il n'en comprend pas un mot.*

19B. *Il prétend qu'il sait un peu l'anglais.*

On peut essayer d'expliquer de la même façon l'emploi du subjonctif dans la phrase 19c alors qu'on emploie l'indicatif dans 19C.

19c. *Supposez que nous ayons découvert son secret.*

19C. *Vous supposez que nous avons découvert son secret.*

Dans la phrase 19c, l'emploi du subjonctif est obligatoire parce que le verbe dont il dépend est à l'impératif et que l'impératif présuppose une transformation subjonctive dépendant du verbe *vouloir*.

Nous venons de terminer ainsi l'examen hâtif du premier groupe comme nous l'avons déjà dit, nous avons dans le deuxième groupe des phrases où on peut employer à la fois l'indicatif, le conditionnel ou le subjonctif. Nous allons subdiviser ces phrases en deux sous-groupes.

Dans le premier sous-groupe, l'emploi d'un mode ou d'un autre dépend apparemment de la transparence ou de l'opacité du contexte, ou bien de la variation du domaine de la négation ou de l'interrogation (7). Comparons deux par deux les phrases qui suivent :

- 20A. *Ignorez-vous qu'il est de retour ?*
- 20a. *Ignorez-vous qu'il soit de retour ?*
- 20B. *Vous n'ignorez pas qu'elle est riche.*
- 20b. *Vous n'ignorez pas qu'elle soit riche.*
- Espérez-vous que je le ferai à votre place ?* 20C.
- 20c. *Espérez-vous que je le fasse à votre place ?*
- 20D. *Croyez-vous qu'il a peur ?*
- 20d. *Croyez-vous qu'il ait peur ?*
- 20E. *Je ne dis pas qu'il est parti.*
- 20e. *Je ne dis pas qu'il soit parti.*

Ces exemples montrent bien que la négation ou bien l'interrogation ne nécessite pas toujours l'emploi du subjonctif. Dans ces conditions, il me paraît plus raisonnable de chercher une explication dont on peut toujours mettre la validité en question et d'éviter à tout prix d'attribuer la différence de mode à la pure fantaisie. Adoptant une telle approche, je pense donc que, dans les phrases où le verbe de la subordonnée est au subjonctif, le domaine de la négation ou de l'interrogation est toute phrase. Par conséquent, la présence de la négation ou de l'interrogation dans la proposition dominante entraîne l'emploi du subjonctif dans la proposition dominée. Au contraire, dans les phrases où l'indicatif est employé, le domaine de la négation ou de l'interrogation est limité à l'intérieur de la proposition dominante. Mais il n'existe aucune différence perceptible entre les deux groupes. Alors on peut se risquer à attribuer la variation du domaine à une différence de dérivation dans leur histoire transformationnelle.

Si vraiment le choix des modes dépend de la différence dérivationnelle, alors il nous sera permis de penser que, dans le premier type, la proposition constituante est substituée à un élément vide et par conséquent on a un contexte transparent alors que dans l'autre, elle est substituée à un élément abstrait comme *le fait*, *la pensée*, *l'idée* etc. et par conséquent on a un contexte opaque (8). Examinons les phrases 21A et 21a de ce point de vue :

- 21A. *Ignorez-vous qu'il est de retour ?*
- 21a. *Ignorez-vous qu'il soit de retour ?*

On peut analyser la phrase 21A en deux propositions constituantes.

21A1. *C'est un fait qu'il est de retour.*

21A2. *Ignorez-vous ce fait?*

Alors la phrase 21A renferme et implique la constituante 21A1 tandis qu'une telle analyse n'est pas possible avec la phrase 21a puisque la proposition constituante 21a1 est agrammaticale.

21a1. *C'est un fait qu'il soit de retour (x)*

L'examen des exemples présentés montre bien que cette façon d'aborder le problème a quelque validité. Mais on ne peut pas expliquer certaines constructions de cette façon.

Il me semble qu'une autre explication est possible. Par exemple, Il est possible de considérer les deux types comme identiques dans leurs structures et d'attribuer leur différence à une différence d'implication (9). De ce point de vue, la phrase avec subjonctif impliquerait 21an alors que l'autre impliquerait 21An.

21An. *"Je sais qu'il est de retour et vous le savez".*

21an. *"Il se peut qu'il ne soit pas de retour".*

Cette dernière solution semble avoir une validité plus grande et plus générale comme on le verra dans le groupe qui suit.

Dans le dernier sous-groupe qui nous reste, on a des phrases comme les suivantes:

22A. *Connais-tu un livre qui vaut celui-ci?*

22a. *Connais-tu livre qui vaille celui-ci?*

22B. *Il n'est pas de ces gens qu'un tel événement peut décourager.*

22b. *Il n'est pas de ces gens qu'un tel événement puisse décourager.*

22C. *Si tu connais un remède qui guérit cette maladie, je le prendrai volontiers.*

22c. *Si tu connais un remède qui guérisse cette maladie, je le prendrai volontiers.*

22D. *Je te conduirai à l'hôtel le plus confortable qu'il y a dans la ville.*

22d. *Je te conduirai à l'hôtel le plus confortable qu'il y ait dans la ville.*

22E. *Ce jeune homme est le premier que j'ai examiné ce matin.*

22e. *Ce jeune homme est le premier que j'aie examiné ce matin.*

Comme il s'agit cette fois de l'emploi du subjonctif ou de l'indicatif dans les propositions relatives, il est impossible de parler d'une différence de contexte ou d'une différence de dérivation. Dans chaque paire, les deux phrases qui diffèrent l'une de l'autre par le seul emploi du subjonctif ou de l'indicatif ne sont pas

synonymes. Elles sont donc vraiment commutables. Elles sont différentes dans leurs implications et par conséquent elles ont des valeurs sémantiques différentes. On le verra mieux si l'on compare les phrases couplées dans chaque paire. Les implications des phrases précédentes sont présentées ci-dessous de manière à rendre la comparaison plus explicite et par conséquent plus utile.

22A1. *Sûrement il existe un tel livre.*

22a1. *Il se peut qu'un tel livre n'existe pas.*

22B1. *Je sais qu'il y a des gens qu'un tel événement peut décourager mais il n'est pas de ces gens.*

22b1. *Il est possible qu'il y ait des gens qu'un tel événement puisse décourager mais il n'est pas de ces gens.*

22C1. *Il est évident qu'il y a un tel remède.*

22c1. *Peut-être qu'il n'y a pas de tel remède.*

22D1. *Je suis sûr qu'il est plus confortable.*

22d1. *Il se peut qu'il ne soit pas ou qu'il ne soit plus le plus confortable.*

22E1. *Je suis sûr que ce jeune homme a été le premier des hommes que j'ai examinés ce matin.*

22e1. *Peut-être un autre s'était-il déjà présenté mais je n'en sais plus rien.*

L'analyse systématique des exemples qui constituent notre corpus nous permet de conclure que le subjonctif est un mode bien distinct dans le système modal du français. C'est un mode employé seulement dans les propositions subordonnées. En plus, voici les conclusions que notre analyse nous permet de formuler en ce qui concerne l'emploi de ce mode: L'emploi du subjonctif peut dépendre

1-d'un contexte formel,

2-d'un contexte sémantico-syntaxique,

3-d'une transformation antérieure,

4-de l'histoire transformationnelle de la phrase et

5-des implications de la phrase dominante ou bien d'autres termes de la valeur de vérité que le locuteur attribue à la proposition.

1- Maurice Grévisse, *Le Bon Usage*, Paul Geuthner, Paris, 1959. p.: 649. Walter von Wartbourg et Paul Zumthor, *Precis de Syntaxe du Français Contemporain*, A. Francke AG. Verlag, Bern, 1947. p.: 223.

2-Knud Togeby, *Structure Immanente de la Langue Française*, Larousse, Paris 1965. p.: 116.

3-Knud Togeby, Op. Cit. p.: 118.

4-Knud Togeby, Op. Cit.p.: 121.

5-Nicolas Ruwet , *Introduction à la Grammaire Générative*, Plon, Paris, 1967.
p.: 266,337,404,405.

Nicolas Ruwet, Le Constituant "Auxiliaire" en Français Moderne, *Langeages*
4, Didier/Larousse, Paris, 1966. p.:116,117.

6-Ibid.

7-Edward S. Klima, Negation in English, *The Structura of Language*, éd. J.A. Fodor et J.J. Katz, Perentice-Hall, New Jersey, 1964. p.: 285-286,311,312,315-316.
Geoffrey Leech, *Semantics*, Penguin Books, Middlesex, England, 1997.
p. : 314.

8-J.J. Katz, *Semantic Theory*, Harper and Row , Singapore, 1972. p.: 261-265.
Geoffrey Leech, *Semantics*, Penguin Books, Middlesex, England, 1977. p.:
309-314.

9-P. et C. Kiparsky, Fact, *Progresse in Linguistics*, éd . M. Bierwisch et K.E. Heidolph, Mouton, La Haye, 1970. p.: 156-157, 162-163, 172.